



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Venacu, le 30 avril 2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Le 28 avril 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Venacu, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur David PIFERINI, Maire de Venacu.

Étaient présents : David PIFERINI, Marie-Françoise NICOLosi, Jean-Toussaint GRISCELLI, Laetitia VALENTIN, Stéphane MEZZADRI, Jeanne LEVANTI, Jean CASSETANI, Gaëlle PIFERINI-MATTEI, Hervé BATTESTI, Béatrice MAUREL, Joseph-Marie RAFFALLI, Stella ANTOINE, Jean-Félix CHIESA

Étaient absents et avaient donné pouvoir : Jean-Baptiste PANHALEUX donne pouvoir à Hervé BATTESTI, Vanina BONA POLI donne pouvoir à Béatrice MAUREL

Secrétaire de séance : Béatrice MAUREL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Ordre du jour :

1. Vote du CFU M57 et M49
2. Affectation des résultats M57 et M49
3. Vote des taux des taxes locales
4. Vote des budgets primitifs M57 et M49

1. Vote du CFU M57 et M49

Le Conseil municipal examine les Comptes Financiers Uniques 2025.

Budget principal (M57) :

- Résultat de fonctionnement : +486 928,91 €
- Résultat d'investissement : -223 280,72 €

La situation financière traduit une gestion maîtrisée avec un niveau d'endettement modéré.

Budget annexe eau (M49) :

- Résultat de fonctionnement : +313 705,62 €
- Résultat d'investissement : +202 134,41 € (avant restes à réaliser)

L'année 2025 est marquée par une phase de transition avec des études et travaux préparatoires.

Le compte financier unique 2025 du budget principal met en évidence un résultat de fonctionnement excédentaire de 486 928,91 €, traduisant une gestion maîtrisée des dépenses et des recettes de la commune.

La section d'investissement présente quant à elle un déficit de 223 280,72 €. Il est précisé que ce déficit s'explique principalement par un décalage classique entre la réalisation des travaux et le versement des subventions. En effet, les dépenses sont engagées au fur et à mesure de l'avancement des opérations, tandis que les recettes correspondantes sont perçues ultérieurement, sur présentation des justificatifs une fois les travaux réalisés.

Ce décalage est habituel dans la gestion des collectivités et n'affecte pas l'équilibre financier de la commune, la situation globale demeurant saine grâce à l'excédent de fonctionnement.

Par ailleurs, le budget annexe de l'eau (M49) présente un résultat d'exploitation excédentaire de 313 705,62 €, confirmant l'équilibre financier du service et sa capacité à couvrir ses charges.

Il est également présenté un bilan des principaux travaux réalisés au cours de l'année 2025, témoignant de l'engagement de la commune en matière d'investissement et d'amélioration du cadre de vie :

- Rénovation de la salle du troisième âge
- Mise en sécurité des terrains de tennis
- Aménagement de la place Sainte-Catherine au cœur du village
- Réfection de chemins communaux (travaux en cours)
- Acquisition d'un véhicule de déneigement
- Finalisation de l'adressage communal
- Réalisation d'une étude pour l'aménagement du parking du haut du village
- Travaux de murs de soutènement

Ces opérations ont bénéficié, pour une grande partie, de financements extérieurs, permettant de limiter l'impact sur les finances communales.

Ainsi, l'ensemble des résultats témoigne d'une gestion financière prudente et équilibrée, permettant à la commune de poursuivre ses projets d'investissement tout en maintenant une situation financière sécurisée.

Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil municipal, notamment sur certaines subventions non encore perçues, le niveau de trésorerie ainsi que sur les charges de fonctionnement.

Les élus de l'opposition expriment le souhait d'obtenir des précisions complémentaires sur certains postes budgétaires. Monsieur le Maire précise que l'ensemble des informations demandées sera transmis dans les meilleurs délais.

Les échanges ont également permis de souligner un constat partagé sur les contraintes liées à l'investissement, notamment en raison du décalage entre la réalisation des opérations et le versement des subventions.

Enfin, un point relatif à l'état du personnel a été évoqué, donnant lieu à des échanges entre les membres du Conseil afin de préciser l'organisation et les effectifs de la collectivité.

Résultat du vote :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote des Comptes Financiers Uniques 2025.

Le Conseil municipal, en l'absence du Maire, Béatrice MAUREL, secrétaire de séance, fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, ainsi réuni, procède au vote :

- Pour : 12
- Abstentions : 2 (Stella ANTOINE, Jean-Félix CHIESA)
- Contre : 0

2. Affectation des résultats M57 et M49

Le Conseil municipal procède à l'affectation des résultats.

Budget principal (M57) :

- Résultat cumulé : 486 928,91 €
- Affectation en réserve (1068) : 133 280,72 €
- Report en fonctionnement : 353 648,19 €
- Déficit d'investissement reporté : 223 280,72 €

Budget annexe (M49) :

- Résultat cumulé de fonctionnement : 313 705,62 €
- Report en fonctionnement : 313 705,62 €
- Report d'investissement : 202 134,41 €

Résultat du vote :

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote.

Le Conseil municipal, en l'absence du Maire, Béatrice MAUREL, secrétaire de séance, fait procéder au vote.

Le Conseil municipal, ainsi réuni, procède au vote :

- Pour : 12
- Abstentions : 2
- Contre : 0

3. Vote des taux des taxes locales

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition sans augmentation :

- Taxe foncière (bâti) : 24,02 %
- Taxe foncière (non bâti) : 80,73 %
- Taxe d'habitation : 21,23 %
- Cotisation foncière des entreprises : 18,02 %

Il est rappelé que la commune maintient cette stabilité fiscale depuis plusieurs années afin de ne pas alourdir la charge des contribuables.

Des échanges ont lieu sur :

- la nécessité de travailler sur les bases fiscales
- la mise en place de la commission communale des impôts directs

Résultat du vote :

- Pour : 15 (unanimité)
- Contre : 0
- Abstention : 0

4. Vote des budgets primitifs 2026 (M57 et M49)

Budget principal (M57) :

- Fonctionnement équilibré à : 1 249 784,83 €
- Investissement équilibré à : 679 100,72 €

Le budget reflète :

- Une gestion prudente
- Une volonté de renforcer l'autofinancement
- Une priorisation des investissements

Budget annexe (M49) :

- Fonctionnement équilibré à : 439 190,24 €
- Investissement équilibré à : 544 270,03 €

Le budget prévoit une montée en puissance des investissements liés à l'eau (forages, réseau...).

Des débats ont lieu sur :

- Les projets d'investissement (église, école, voirie, équipements)
- La planification des travaux
- Les financements attendus (subventions, DETR, etc.)

Le projet d'acquisition d'un terrain fait actuellement l'objet d'études préalables et de démarches de financement, conditionnant sa concrétisation. Dans ce cadre, la commune a sollicité la réalisation d'un avant-projet afin de disposer d'une première approche technique et financière. Ce travail a été mené avec l'appui du cabinet LPA Architecture, à titre gracieux, permettant d'éclairer la faisabilité du projet et d'engager les premières démarches de financement.

S'agissant du dossier de l'église de Lugo, il est indiqué qu'un travail d'analyse a également été conduit afin d'évaluer l'ampleur des travaux nécessaires. À la suite de désordres constatés sur la toiture, et dans un contexte où l'entreprise initialement intervenue a cessé son activité, une nouvelle expertise a été réalisée avec l'appui d'un architecte. Celle-ci a mis en évidence des problématiques techniques plus importantes que prévues, avec une estimation des travaux de reprise de la toiture à hauteur d'environ 200 000 €.

Au regard de ces éléments, la commune a décidé de suspendre temporairement les interventions afin de prioriser les dépenses et de clarifier la situation technique et juridique du dossier. Une réunion de travail sera organisée avec les différents intervenants afin d'analyser les responsabilités, d'actualiser les estimations et de définir les suites à donner à ce projet.

Par ailleurs, la commune poursuit ses recherches de financements afin d'accompagner ces opérations, dans un contexte où les conditions de financement des projets structurants demeurent contraintes.

Résultat du vote :

- Pour : 13
 - Abstentions : 2
 - Contre : 0
-

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,

